

NOU[S]VELLES



© Rebecca Bowring

NUMÉRO SPÉCIAL ZOOM SUR LES CONSULTATIONS

(ÉDITO)

12'974 consultations : ce chiffre donne le tournis ! Difficile aussi d'imaginer exactement ce que cela représente. Et pourtant, on est bien là au cœur de la mission du CSP : accueillir, écouter les personnes, comprendre leurs besoins, les orienter, les informer, les accompagner. Puis, après les consultations, assurer les suivis... en rédigeant des courriers, en menant des négociations avec des créanciers ou l'administration, en déposant des recours, en intervenant auprès d'autres institutions sociales ou sanitaires.

Depuis que j'ai repris la direction du CSP en janvier de cette année, je découvre petit à petit l'ampleur du travail accompli. Les travailleurs sociaux et les travailleuses sociales contribuent à résoudre des problèmes précis, oui, mais pas seulement. Il s'agit aussi d'offrir un appui global en allant chercher les causes des problèmes. Cette démarche s'inscrit sur le long terme ; elle donne une chance à une solution durable afin que, dans l'idéal, les personnes qui rencontrent des difficultés s'en sortent par de bon.

Les extraits riches et variés du rapport 2016 du CSP que vous pouvez découvrir dans ce numéro des *Nouvelles* donnent une image de la complexité et de la diversité de l'aide apportée par le CSP. Cette complexité, cette diversité constituent l'identité du CSP. C'est ce que vous soutenez, chers lecteurs et chères lectrices. Soyez-en de tout cœur remercié-e-s.

Bastienne Joerchel,
directrice



ACCUEIL: Catherine Wenger, Mexhide Bytici, Anne Skira, Nathalie Manigley

© Laetitia Gessler

[DOSSIER]

L'ACCUEIL «C'EST TRÈS SIMPLE, J'AI UNE QUESTION UN PEU COMPLIQUÉE»

Le secteur de l'Accueil combine un travail de réception: accueil des personnes qui se présentent pour un rendez-vous, fixation de rendez-vous, réception et transmission des appels téléphoniques et un travail d'accueil social qui consiste à écouter les demandes des personnes, à les identifier et à orienter à bon escient à l'interne ou à l'externe du CSP.

L'Accueil est quotidiennement confronté à des demandes qui s'avèrent plus complexes qu'elles n'en ont l'air, comme peuvent l'illustrer les phrases recueillies au fil de l'année par les collaboratrices.

- «Je suis sans papiers, sous-locataire, et le locataire vient me dire que demain je dois quitter l'appartement. J'ai toujours bien payé mon loyer.»
- «Le service industriel m'a coupé l'électricité, comment faire avec mes enfants en bas âge?»
- «La Justice de Paix veut mettre mon mari en EMS mais il va très bien, juste quelques vertiges.»
- «J'ai pas de permis, pas d'adresse, pas d'argent! Aidez-moi!»
- «Je suis enceinte de 8 mois, clandestine, pas d'assurance et je suis à la rue.»
- «Je suis au RI, j'ai fait quelques heures au noir, je sais que ce n'est pas bien mais quand je déclare mon travail, ils me prennent tout.»
- «Lorsque j'étais en formation, je n'avais payé ni mon assurance, ni les impôts. Je ne savais pas et maintenant je suis aux pour-

«LE SERVICE INDUSTRIEL M'A COUPÉ L'ÉLECTRICITÉ, COMMENT FAIRE AVEC MES ENFANTS EN BAS ÂGE?»

suites, j'aimerais me mettre en ménage et les gérances me ferment la porte.»

• «Mon couple va mal, je veux lui rendre toutes ses affaires.»

• «Mon enfant de 22 ans ne fait rien de ses journées et il est agressif envers moi. J'aimerais qu'il parte de la maison.»

• «Je suis en congé maladie et je viens de recevoir simultanément ma lettre de licenciement et la résiliation de mon appartement que j'avais de par mon employeur.»

Extrait des statistiques

- Total des demandes traitées **22'553**
- Moyenne mensuelle **1'879**
- Moyenne par jour ouvrable **86,6**



CONSULTATION JURIDIQUE : Eline Schwitzguébel, Denis Martin, Magalie Gafner, Claudia Frick, Mercedes Vazquez, Florent Gertsch.

PLUSIEURS DOSSIERS ONT DÉBOUCHÉ DANS L'ANNÉE ÉCOULÉE SUR DES ARRÊTS POSITIFS, TANT AU NIVEAU CANTONAL QUE FÉDÉRAL, QUI ONT PERMIS DE RÉTABLIR LES PERSONNES DANS LEURS DROITS.

(DOSSIER) **LA CONSULTATION JURIDIQUE**

La consultation juridique met chaque semaine à disposition de la population vaudoise des consultations juridiques polyvalentes et gratuites dans tout le canton. Les questions traitées touchent à de nombreux domaines du droit et les consultations peuvent varier d'une simple information ou un conseil donné sur le moment à un travail de suivi plus ou moins conséquent.

Outre les consultations sur rendez-vous, une permanence sans rendez-vous est également assurée par trois juristes chaque semaine dans les locaux du CSP à Lausanne. Elle a pour objectif de traiter les demandes urgentes lorsqu'une consultation classique ne peut être proposée dans le délai nécessaire. Sur l'ensemble des consultations, le secteur a été amené à faire un suivi dans environ un tiers des situations.

La consultation juridique est une consultation généraliste, qui, à l'exception de l'aménagement du territoire et du droit des sociétés, touche tous les domaines du droit,

avec une attention particulière aux questions d'assurances sociales et de droit de la famille.

Plusieurs dossiers ont débouché dans l'année écoulée sur des arrêts positifs, tant au niveau cantonal que fédéral, qui ont permis de rétablir les personnes dans leurs droits. Malgré une augmentation des consultations en 2016, la demande est restée très forte et malheureusement partiellement non couverte.

Les consultations aux professionnel-le-s

Cette année, les juristes ont choisi de présenter dans le rapport d'activités un aspect particulier de leur travail, celui des informations données aux intervenant-e-s sociaux d'autres organisations. Comme on l'a vu plus haut, les consultations juridiques, et le travail de suivi qui peut en découler, s'adressent d'abord et essentiellement aux particuliers et constituent la part la plus importante de l'activité quotidienne des six juristes du secteur. Celui-ci met toutefois également ses compétences à disposition

des professionnel-le-s (assistants sociaux et assistantes sociales de services cantonaux, d'associations partenaires ou de services sociaux d'hôpitaux) confronté-e-s à une problématique juridique concernant un-e de leurs bénéficiaires ou patient-e-s. En raison des compétences pointues du secteur dans certains domaines (en particulier en droit des étrangers), il arrive que celui-ci soit aussi sollicité par d'autres juristes travaillant au sein d'offices cantonaux.

Ces consultations aux professionnel-le-s sont données en principe par téléphone. Si un suivi est nécessaire, le-la juriste proposera que la personne concernée contacte l'Accueil du CSP pour demander une consultation individuelle. En 2016, ce sont 317 consultations qui ont été données à des professionnel-le-s, dans des domaines tels que le droit de la famille, le droit des étrangers, les assurances sociales, le droit du travail, le droit du bail, le droit des contrats ou encore le droit des poursuites.

Extrait des statistiques

Motifs de consultation selon les domaines du droit :

- **Famille 41,2%**
- **Assurances sociales 16,3%**
- **Droit des étrangers 15,1%**
- **17 autres domaines 45%**

Prestations :

- **Avis et conseils juridiques 78,9%**
- **Courriers, aide administrative 16,7%**
- **Investigations, vérifications et autres suivis 12,7%**
- **Action judiciaire, recours 12,9%**
- **Réorientation 5,7%**

(DOSSIER)**LA CONSULTATION COUPLE ET FAMILLE
«COMMENT VIVRE LE COUPLE DANS UNE SOCIÉTÉ DE PLUS EN PLUS INDIVIDUALISTE ?»**

La Consultation de couple propose aux couples et aux personnes confrontées à des difficultés relationnelles, sexuelles, affectives et/ou familiales, un travail d'ordre psychosocial, sous forme de consultations de couple, avec les deux conjoints ou en individuel, à toute étape et à tout événement important de leur vie. Les consultations de couple se déroulent en face à face et sur rendez-vous.

La vie en couple n'est jamais un long fleuve tranquille. Quand prend fin la lune de miel des premiers temps, avec la chute des hormones bienfaisantes, apparaissent souvent les premières difficultés. Les conjoints retrouvent une pleine perception de la réalité et cessent d'idéaliser l'autre : dure période où il s'agit de commencer à construire le couple, avec les différences de caractères, d'éducation et de goûts, ainsi qu'avec les inévitables aspérités et frustrations de l'existence.

Mais l'évolution actuelle de la société semble créer chez de nombreux jeunes couples des réactions défensives qui compliquent les mécanismes d'adaptation mutuelle. Cela est particulièrement visible avec l'arrivée des enfants qui n'allège pas la vie quotidienne. Les conjoints deviennent extrêmement attentifs à la juste répartition des charges et des responsabilités afin que l'exercice de leur propre liberté ne soit pas limité par les attentes de l'autre. La relation entre les deux partenaires prend parfois la



COUPLE ET FAMILLE (CCF) : Maryse Burnat, Béatrice Leiser, Jacqueline Gay-Crosier, Marie-France Courvoisier, Antoine Borel

© Laetitia Gessier

«ON ASSISTE ALORS À UNE COMPTABILITÉ ÉPICIERÈ DES ACTES ET DES TÂCHES DE CHACUN.»

forme d'un rapport de force qui peut tourner rapidement en guerre de tranchées.

On assiste alors à une comptabilité épicière des actes et des tâches de chacun. Par exemple, le nombre d'heures passées en loisirs personnels est soigneusement chiffré. Il en va de même du temps consacré aux tâches ingrates du ménage ou aux soins de l'enfant et à ses sorties. «Je ne veux pas me faire avoir» semble le principe à appliquer à la lettre. Nous risquons de nous trouver dans une logique d'entreprise avec des calculs de pertes et profits.

Certes, toute relation humaine, en particulier celle du couple, implique une forme de confrontation, dans le sens étymologique du latin «frons». Ce mot désigne à la fois le front et le visage. La rencontre de deux êtres peut donc mener aussi bien au partage de deux regards com-

plices qu'à des coups de boutoir de deux fronts endurcis.

Dans ce duel sans avenir, l'amour pour le partenaire n'est pas nécessairement absent, mais il y manque l'amour porté à la «maison-couple», comme l'écrit si justement Robert Neuberger. Cela demande de l'espace et du temps. Il est important de développer le sentiment d'appartenance au couple et la volonté de création commune. Le chemin pour y parvenir passe par l'écoute des paroles et des émotions de l'autre, l'art du compromis, la mise en question des «évidences» personnelles.

L'individualisme exacerbé de la société contemporaine ne va évidemment pas dans ce sens. Il alimente au contraire les revendications de chacun. Mais une chose est sûre : la qualité et la durée du lien conjugal vont dépendre étroitement de l'envie de construire ensemble quelque chose de vivant et de beau.

Extrait des statistiques

La Consultation couple et famille du CSP est présente dans ces six villes :

- Lausanne 49%
- Yverdon 28%
- Payerne 7%
- Orbe 7%
- Oron 5%
- Echallens 4%

- 1052 consultations dispensées à des couples
- 345 consultations à des personnes seules



© Laetitia Gessler

JET SERVICE: Fanny Manière, Pascal Recrosio, Christine Dupertuis, Alev Ucar, Alexandre Tadic. Manque: Françoise Olaya

(DOSSIER)**JET SERVICE — JEUNES EN SITUATION DE PRÉCARITÉ**

Jet Service met tout en œuvre pour permettre aux jeunes d'accéder à la formation et de s'y maintenir. En 2016, Jet Service a porté son action et ses préoccupations sur la difficulté rencontrée par de nombreux jeunes et souvent par rebond, par leurs familles, en matière d'aide financière pendant la formation. Cela particulièrement en lien avec la mise en œuvre de deux nouvelles lois cantonales.

La nouvelle loi sur l'aide aux études et à la formation (LAEF)

La nouvelle loi sur l'aide aux études et à la formation (LAEF) a eu un impact sur les demandes de bourses de la rentrée d'août-septembre 2016. Ce nouveau dispositif (loi, règlement d'application et barème) a été inclus dans le système plus général du Revenu déterminant unifié (RDU) regroupant les subsides à l'assurance maladie, l'aide au logement existant dans certaines communes et le BRAPA (avance et recouvrement des pensions alimentaires). «L'objectif d'harmonisation des régimes et des modes de calcul a eu pour conséquence une complexification et une opacité

pour les usagers et les usagères mais aussi pour Jet Service!» Une grande partie des efforts du secteur a été d'essayer de comprendre ces dispositifs pour pouvoir informer les jeunes.

Une partie d'entre eux, qui bénéficiaient déjà d'une bourse pour l'année précédente ont vu leur situation changer, leur bourse baissée ou refusée, du fait de la nouvelle loi. Soucieux de ne pas laisser ces jeunes sans solution, Jet Service s'est occupé à faire valoir un droit transitoire auprès de l'Office des bourses.

D'autre part, la mise en place de ce dispositif occasionna d'énormes retards dans le prononcé des décisions, mettant certains jeunes dans des situations de grande précarité. Ces situations provoquent des actions estudiantines publiques, objet d'un traitement médiatique important, qui eurent comme heureuse conséquence que l'Office des bourses débloqua des avances pour ces jeunes en attente de décision.

La nouvelle loi sur l'aide sociale vaudoise (LASV)

La nouvelle loi sur l'aide sociale

«L'OBJECTIF D'HARMONISATION DES RÉGIMES ET DES MODES DE CALCUL A EU POUR CONSÉQUENCE UNE COMPLEXIFICATION ET UNE OPACITÉ POUR LES USAGERS ET LES USAGÈRES MAIS AUSSI POUR JET SERVICE!»

vaudoise (LASV) instaure un régime particulier pour les jeunes entre 18 et 25 ans qui change sensiblement les conditions pour bénéficier du Revenu d'insertion (RI).

Pour cette catégorie de population, les parents sont davantage mis à contribution, quand bien même leur progéniture n'est pas en formation et qu'ils ne sont, par conséquent, pas soumis à l'obligation d'entretien au sens strict des dispositions légales fédérales. Si Jet Service a salué la volonté du Département de la santé et de l'action sociale de renforcer l'accès à un projet de formation visant l'autonomie professionnelle et financière, il a aussi exprimé quelques inquiétudes. En effet, la loi induit que parent et enfant doivent se mettre autour d'une table afin de fixer la contribution parentale à l'entretien du jeune. Les travailleuses sociales et travailleurs sociaux de Jet Service sont

Extrait des statistiques**Motifs de consultation des permanences Droits des Jeunes :**

- Bourses **44,0%**
- Problèmes financiers **16,5%**
- Devoir d'entretien **14,5%**
- Asile, permis, renvois **11,3%**
- Assurances **9,7%**
- Difficultés familiales **8,6%**
- Problèmes avec services **7,3%**
- Dettes **7,0%**

les témoins dans leur pratique, de nombreuses situations où les relations entre parents et enfants sont hautement problématiques et ne permettent pas de tels échanges. Sans pour autant que des preuves (telles que des certificats médicaux) puissent l'attester, ni que les acteurs en présence parviennent à les exprimer ouvertement devant des tiers. Nombre de jeunes adultes demandeurs du RI connaissent de telles configurations familiales et la menace de la sanction qui pèse sur ces jeunes en cas de «non-collaboration» peut être inappropriée. Ces situations-là sont donc loin d'être exceptionnelles et Jet Service considèrent que, dans le cadre de l'aide sociale (en tant que dernier filet social), elles doivent faire l'objet d'une attention particulière afin d'éviter que ces jeunes renoncent à recourir au RI et tombent dans une précarité encore plus grande.

[DOSSIER] LA FRATERNITÉ LES PERMANENCES RÉGIONALES INFO-CONSEIL MIGRATION

La Fraternité informe toute personne concernée par les questions liées à la migration. Le secteur reçoit en consultations individuelles, mais aussi lors de permanences collectives sans rendez-vous. En 2016, deux nouvelles permanences régionales Info-Conseil Migration ont été ouvertes dans l'Ouest lausannois et dans le Jura-Nord vaudois. Elles ont été développées après l'ouverture et le succès de la première permanence régionale dans la Broye en 2014, dans le cadre du travail conjoint et avec le soutien du Bureau cantonal pour l'intégration des étrangers et la prévention du racisme (BCI).

Permanence de l'Ouest lausannois
Avec le soutien du BCI et de la Ville de Renens.

Suivant le modèle de Lausanne et de Payerne, la Fraternité est présente depuis mi-avril 2016 un mercredi sur deux à Renens. Avec le support de documentation traduite dans de nombreuses langues donnant des informations sur divers sujets tels que le système de santé suisse, les assurances sociales, le logement, la recherche d'emploi, la formation, la prévention du racisme et les événements des associations multiculturelles de la région, le secteur offre un lieu d'écoute bienveillante, de soutien et d'accompagnement aux nouveaux arrivants ainsi qu'aux personnes établies depuis plus longtemps;



LA FRATERNITÉ : Béatrice Favre, Brigitte Morier, Francisco Merlo, Chloé Maire, Alfonso Concha, Guadalupe De Iudicibus, Mirian Veloz, Myriam Schwab Ngamije, Mustafa Kilic. Manque: Luis-Carlos Garcia Guerrero

des personnes confrontées à de lourdes démarches administratives, des parcours professionnels et migratoires difficiles et d'autres problématiques sociales, administratives et juridiques.

Permanence du Jura-Nord vaudois
Avec le soutien du BCI, de la Commission intercommunale d'intégration Suisses Etrangers et de prévention du racisme Orbe-Chavornay (CISEROC) et de la commune d'Orbe.

A quinzaine et dès mi-septembre 2016, La Fraternité accueille à Orbe, dans cette région du Nord vaudois en plein développement, toute personne qui a une question en lien avec son arrivée dans la région. Cette permanence a permis de toucher une population qui s'installe en périphérie pour des raisons économiques et qui rencontrent notamment des difficultés de déplacements.

IL FAUT RELEVER QUE LE BESOIN EN INFORMATION DE BASE N'EST DE LOIN PAS RÉSERVÉ AUX PERSONNES PRIMO-ARRIVANTES PUISQUE, DANS CHACUNE DES PERMANENCES, DES INFORMATIONS ONT ÉTÉ DISPENSÉES À DES PERSONNES POURTANT DÉJÀ INSTALLÉES ET PRÉSENTES DEPUIS PLUS D'UNE ANNÉE.

Ces nouvelles permanences Info-Conseil Migration ont pris place dans des locaux accueillant d'autres actions visant les personnes concernées par la migration. Ces synergies de collaboration et d'orientation réciproques permettent aux personnes concernées d'avoir accès aux informations sur les offres d'intégration accessibles sur le plan régional et de profiter de l'accueil, de l'écoute, de conseils et d'appuis spécialisés des travailleurs sociaux et des travailleuses sociales de la Fraternité du CSP. Suivant le modèle lausannois, les questions liées aux violences conjugales et aux maladies graves font l'objet d'un traitement individuel. Il faut relever que le besoin en information de base n'est de loin pas réservé aux personnes primo-arrivantes puisque, dans chacune des permanences, des informations ont été dispensées à des personnes pourtant déjà installées et présentes depuis plus d'une année.

Extrait des statistiques

Motifs de consultation dans les permanences :

- Statut (permis) **96%**
- Famille **53%**
- Assurances sociales **11%**
- Emploi, formation **11%**
- Autres: logement, santé, finances **8%**



© Laetitia Gessler

SERVICE SOCIAL POLYVALENT : Isabelle Bonjour, Florence Gentili, Aline Pingoud, Andrea Eggli, Corinne Feusier, Géraldine Michaud.
Manque : Karine Tzaud

(DOSSIER)

LA CONSULTATION SOCIALE (SERVICE SOCIAL POLYVALENT)

Le service social polyvalent (SSP), de par son expertise en gestion de budget spécialisée (GBS), accompagne principalement des personnes qui se trouvent dans des situations de surendettement. Néanmoins, la prise en charge des personnes surendettées se fait dans une approche polyvalente.

Les personnes qui nous consultent tombent malades, perdent leur travail, se quittent et parfois croient qu'un crédit leur permettra de s'en sortir. Elles espèrent chaque mois que le suivant sera moins serré, qu'elles arriveront à rattraper le retard. Elles ne veulent surtout pas demander de l'aide aux services sociaux...

Elles préfèrent payer leurs factures et n'avoir que 300 francs par mois pour manger.

Le moment arrive où tout s'effondre, où il n'est plus possible d'ouvrir le courrier ou la boîte aux lettres.

... Parmi elles, rarement, un flambeur !

Les acomptes impôts seront rattrapés lors de la taxation ; les primes d'assurance maladie (toujours plus élevées), le mois prochain. Pas de chance, une amende pour un billet de transports publics pas payé ! Et toujours pas trouvé de logement au loyer adapté au salaire...

Rarement, des crédits à tout va !

Les rappels s'entassent, les sms de menace des entreprises de recouvrement se multiplient, arrivent les poursuites. On ne répond plus au téléphone. On participe de moins en moins à la vie sociale.

Et tout d'un coup, une affiche dans le bus, une discussion entre amis, une émission de radio ou de télé, un flyer à l'Office des poursuites et le déclic se fait. Un premier rendez-vous au CSP pour tout mettre à plat au-delà de la honte.

Le défi, pour nous les professionnel-le-s, est de permettre à ces personnes de retrouver un sentiment de respect, de dignité et de les accompagner dans leur combat contre cette spirale du surendettement. Dans un premier temps, il faut vérifier l'accès aux droits sociaux. Puis s'ensuit un travail administratif, long et souvent fastidieux pour retrouver un équilibre.

Parfois, les usagers et les usagères arriveront à sortir de l'endettement. D'autres fois, ils ne referont plus de nouvelles dettes tout en restant saisis. Quelques fois, c'est trop dur, ils se découragent.

La plupart du temps, le travail se compte en années pour accompagner les personnes dans les innombrables démarches qui vont leur permettre de tenir la tête hors de l'eau.

Extrait des statistiques

Causes ayant mené aux difficultés financières.

Pour les plus fréquentes :

Des modifications de la situation du ménage :

- séparation ou divorce **26%**
- constitution d'un ménage **15%** (mariage, départ domicile parents)
- arrivée d'un enfant **7%**

En lien avec l'emploi :

- workingpoor **19%**
- chômage **10%**
- échec activité indépendante **12%**

La maladie, accident, handicap **29%**

D'insuffisantes compétences administratives **22%**

Une gestion téméraire **30% **8 fois sur 10 associée à d'autres causes.****

LE DÉFI, POUR NOUS LES PROFESSIONNEL-LE-S, EST DE PERMETTRE À CES PERSONNES DE RETROUVER UN SENTIMENT DE RESPECT, DE DIGNITÉ ET DE LES ACCOMPAGNER DANS LEUR COMBAT CONTRE CETTE SPIRALE DU SURENDETTEMENT.

TENVIE DE FAIRE UN DON ? DONNER POURQUOI ?

Photo © Laetitia Gessler



Nous vivons dans un pays riche muni d'un filet social élaboré. Et pourtant, près d'un million de personnes, soit 7% de la population, y vivent difficilement à la limite du seuil de pauvreté. Une facture inattendue de Fr. 2'500.– peut tout faire basculer. Comment prévenir de telles situations? Comment éviter qu'une mauvaise passe se transforme en une précarité durable avec des conséquences sociales et humaines dramatiques?

Un des enjeux majeurs dans la lutte contre la pauvreté, dans une société de consommation et de presque plein emploi comme la nôtre, peut

LE COMBAT MENÉ PAR LES TRAVAILLEURS SOCIAUX ET LES TRAVAILLEUSES SOCIALES DU CSP, PRÉSENTÉ DANS CE NUMÉRO DES «NOUVELLES» CONSACRÉ AUX CONSULTATIONS, EN TÉMOIGNE: LES PERSONNES EN DIFFICULTÉ SE RETROUVENT SOUVENT FACE À UN IMBROGLIO ADMINISTRATIF ET LÉGAL DIFFICILE À APPRÉHENDER ET QUI NE LEUR PERMET PAS TOUJOURS DE FAIRE VALOIR LEURS DROITS.

se résumer en un mot: accès. Accès à l'information, à des prestations administratives ou sociales, à la justice, à la formation, à un logement décent, à un emploi. Le combat mené par les travailleurs sociaux et les travailleuses sociales du CSP, présenté dans ce numéro des *Nouvelles* consacré aux consultations, en témoigne: les personnes en difficulté se retrouvent souvent face à un imbroglio administratif et légal difficile à appréhender et qui ne leur permet pas toujours de faire valoir leurs droits.

Le travail au quotidien du CSP consiste justement à assurer cet accès visant à couvrir des besoins fondamentaux à toute personne quelles que soient sa nationalité, la couleur de sa peau, sa religion, sa culture, sa langue. Il contribue à ce que notre pays riche et bien portant

se dote des leviers d'intégration et de solidarité indispensables à son bon fonctionnement et ne laisse personne au bord de la route. La Suisse se doit d'être exemplaire en la matière. Elle peut l'être et le CSP s'est donné pour rôle, grâce à votre soutien, d'y veiller.

Derrière les chiffres – 12'974 consultations – il y a des hommes, des femmes, des jeunes, des familles, le plus souvent dans la détresse, qui viennent tout au long de l'année demander de l'aide. Le CSP vous dit merci pour votre engagement régulier et généreux qui lui permet de leur offrir un appui professionnel et durable. Le CSP a besoin de vous pour aider celles et ceux qui frappent à sa porte.

Bastienne Joerchel

(ADRESSES)

BOUTIQUE DE MORGES

Rue de Lausanne 4 bis
1110 Morges
T 021 801 51 41

LE GALETAS DE LA BLÉCHERETTE

Ch. de la Tuilière 5
1052 Le Mont-sur-Lausanne
T 021 646 52 62

LE GALETAS DE LA RIVIERA

Rue du Marché 19
1820 Montreux
T 021 963 33 55

BOUTIQUE LIVRES DE LAUSANNE

Escaliers-du-Marché 9
1003 Lausanne
T 021 312 96 16

LE GALETAS DE LA BROYE

Rue des Terreaux 10
1530 Payerne
T 026 660 60 10
www.galetas.ch

(IMPRESSUM)

Edition vaudoise

Centre social protestant Vaud
Beau-Séjour 28, 1003 Lausanne
T 021 560 60 60
info@csp-vd.ch
CCP 10-252-2

IBAN

CH09 0900 0000 1000 0252 2

Tirage

16 000 exemplaires

Rédactrice en chef

Evelyne Vaucher Guignard

Impression

Imprimerie Baumer SA

Ont collaboré à ce numéro

Evelyne Vaucher Guignard, sur la base du travail des secteurs pour le rapport d'activités 2016
Bastienne Joerchel
avec le soutien d'Antoine Borel et de Géraldine Michaud

Photos, illustrations

Rebecca Bowring
Laetitia Gessler

Conception

Buxum-communication.ch

Mise en pages

Jean-Claude Haymoz

Relecture

Evelyne Brun

Imprimé sur papier respectant l'environnement, certifié aux normes FSC (gestion durable des forêts)

LA LIBRAIRIE SECONDE MAIN DU CSP FÊTE SES 10 ANS! SAMEDI 23 SEPTEMBRE 2017



Un grand choix de livres d'occasion à très bon prix!
Librairie CSP - Escaliers du Marché 9

Heures d'ouverture:

Mardi - vendredi 10h00 - 18h30
Samedi 10h00 - 15h00

LIVRES D'OCCASION
LA BOUTIQUE
LAUSANNE
CSP CENTRE SOCIAL PROTESTANT